

VOUS VOUS CHAUFFEZ AU BOIS ?

Jacob
SAVOIE Bellecombette



C'EST BIEN CAR ...

C'est un mode de chauffage neutre vis-à-vis de l'effet de serre, économique et vecteur de développement local !



C'EST MAL SI ...

Vous utilisez des bois « souillés » (issus de chantiers de démolition, vieux meubles, palettes, etc.) qui contiennent des produits toxiques ou corrosifs : produits de traitements, vernis, peinture ...

Les caractéristiques du combustible et la façon dont il est utilisé dans l'appareil de chauffage influent beaucoup sur les pollutions émises lorsque la combustion est mal maîtrisée.

Certains facteurs augmentent sensiblement ces pollutions :



l'humidité (un bois à plus de 20 % d'humidité peut émettre jusqu'à 30 fois plus de particules)



la taille des bûches (des petites bûches émettent moins que des grosses) ou un combustible mal adapté à l'appareil où il brûle



un mauvais allumage : c'est la phase la plus polluante si elle est mal conduite

**IL NE FAUT JAMAIS BRÛLER DE DÉCHETS DANS UNE CHEMINÉE OU UN POÊLE !
LA COMBUSTION DE BOIS DE MAUVAISE QUALITÉ LIBÈRE DES SUBSTANCES
TOXIQUES : JE PENSE À MON VOISINAGE ET À LA QUALITÉ DE L'AIR !**



L'étiquette NF Bois de chauffage, jointe sur les produits vendus ou à la livraison par les entreprises certifiées, fournit aux consommateurs toutes les informations essentielles pour estimer la qualité du bois .